



Covid-19 et aménagement du territoire

Appel à contributions du Cercle pour l'aménagement du territoire

Aménagement du territoire et urbanisme.

Philippe Bosseau *

Juillet 2020

INTRODUCTION

Si le constat est amer, la crise du covid 19 a rendu clairement et nettement assourdissant le manque de prévisions en notre pays pour de trop nombreux sujets. En tous les domaines vitaux ce fut ressenti aussi bien dans les villages que dans les villes et pour tous.

A l'inverse, une lueur d'espoir sur des manifestations de solidarité, de développement et de pratiques à toutes les échelles, partout et pour tout, quel que soit le milieu social, la nature des actions.

Sont restées quelques failles béantes :

- Un manque de stratégie fonctionnelle,
- Une centralisation dévastatrice,
- Une rupture du système productif,
- Une irresponsabilité des choix programmatiques,

Mais sont apparus aussi quelques bienfaits :

- L'entraide
- La solidarité
- La reconnaissance de la valeur des entités locales.

CONSTATATIONS

Les politiques ont depuis longtemps abandonné l'aménagement du territoire aux seuls intérêts financiers devenus gigantesques aidés par une administration omniprésente et sclérosée.

Pourtant la politique est l'art d'organiser la société, toute la société dans sa diversité et son élan.

*Philippe Bosseau architecte urbaniste, ancien président du Cercle pour l'aménagement du territoire

Et en politique c'est d'urbanisme, d'art urbain, dont il est question quand il s'agit d'aménager spatialement, économiquement, financièrement, juridiquement et administrativement les aires de peuplement. Il n'y a pas opposition entre aménagement du territoire et urbanisme, il y a filiation, complémentarité.

L'urbanisme est l'art, la science et la technique de l'aménagement des territoires et de la civilisation qu'ils engendrent, l'architecture est celui de l'espace qui les abrite.

Mais les politiques, à de très rares exceptions près, ne se sont intéressés à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, qu'à travers les possibilités de taxes que des normes trop souvent ubuesques ont suscité et suscitent encore.

Les plans, les prévisions, les stratégies à moyens et longs termes n'ont été envisagés jusqu'à présent qu'au niveau de principes généraux sans véritable résultat et sans cesse remis en cause par des politiques mal adaptées ou des administrations jalouses de leurs prérogatives.

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, des nombreuses lois de décentralisation, de lois sur l'urbanisme ont entraîné des réformes dont les objectifs furent souvent judicieux, mais dont les applications se sont révélées parfois difficiles à mettre en œuvre et, à travers le prisme technocratique, ont accouché de normes, de règles et de structures nouvelles, de doublons peu propices à la fluidité et à la simplification des process, à une mauvaise interprétation de la complémentarité et de la hiérarchisation des facteurs de composition d'un territoire.

Depuis des projets ponctuels, des TGV, des autoroutes, des centres commerciaux géants, des projets, des désindustrialisations petites et grandes, des suppressions de services publics par pans entiers, et toujours des lois (notamment SRU SCOT) dont les effets ont été souvent contraires aux buts a priori recherchés. Des Plans d'Occupation des Sols (POS), remplacés par des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de plus en plus abscons, de plus en plus éloignés de la réalité, copiés/collés à outrance et identiques pour toutes les parties du territoire malgré les diversités d'occupation, de notre géographie, de la richesse de notre patrimoine, de l'économie générale de notre pays et de la spécificité de territoires.

Les réformes territoriales ont eu un effet d'éloignement des citoyens de leurs élus, Maires et conseillers municipaux, noyés dans des entités tentaculaires, strates nouvelles du « mille-feuille » administratif, difficilement gérables quant au nombre d'élus. Traiter l'ensemble des communes suivant le même modèle, avec une approche comptable : c'est ne pas comprendre les aspirations populaires.

Le traitement uniforme sur tout le territoire des problèmes d'urbanisme est laissé à des sociétés spécialisées secondés par des entreprises et des financiers privilégiées. Les élus en général non formés à leur responsabilité décident souvent sans en connaître et souvent comprendre les enjeux.

Que de saccage notamment en entrée de villes et de villages et de mitage de sites, toutes ces zones monofonctionnelles plus ou moins bien utilisées ne peuvent pas, être entretenues correctement et l'espace, mal adapté aux nouveaux modes de vie, aux conditions de travail, de transports, à l'absence de services publics et privés, de commerces de proximité, aux couts de fonctionnement (taxes, eau, électricité, gaz, assainissement, ramassage des ordures....), devenant exorbitants et pratiqué par des syndicats monopolistiques.

C'est de programmation, de prospective, d'analyse sociologique et d'un peu de bon sens dont nous avons besoin dans le cadre d'une véritable politique d'aménagement du territoire à toutes les échelles, locales, régionales, européennes et mondiale.

Si les études sont nécessaires, la consultation des citoyens l'est tout autant et le tout doit être simple, rapide dans son exécution et largement diffusée à tous les niveaux

QUELQUES PRINCIPES, QUELQUES REGLES ET QUELQUES REMARQUES :

En finir avec le gigantisme (aéroports, ports, hôpitaux, centres commerciaux...) pour retrouver l'échelle humaine des équipements et des services avec la mise en valeur de toutes les potentialités locales.

Simplifier les procédures de toute nature et cesser la multiplication des lois, des textes, des normes mais favoriser les nouvelles formes de développement et de solidarité.

Faciliter les débats entre citoyens sans prééminence d'aucun, sans peur des réseaux sociaux et associations diverses, sans sachant ni ignorant, sans démagogie.

Maîtriser le monopole financier pour faire cesser son action à tous les niveaux : conception, études, contrôle, exécution, promotion pour le laisser intervenir dans le cadre de son métier : la finance.

Supprimer les doublons administratifs tels que communautés de communes non adaptées à tous les territoires. et réduire tant que faire ce peut le nombre d'intervenants dans l'acte d'aménager, de construire et le nombre d'agents territoriaux en charge de l'urbanisme

Rendre collégial les avis relatifs aux monuments historiques et aux sites, aux projets sans laisser le soin à des commissions techniques de décider pour les élus ou en être les faux nez.

Redéfinir le rôle de chaque métier dans l'expression de l'art urbain avec une hiérarchisation des compétences pour chacun d'entre eux.

Donner aux élus une formation pour qu'ils aient au minimum une certaine connaissance des thèmes qu'ils ont ou auront à traiter.

Créer au niveau central et interministériel une agence dédiée à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire rattachée directement au premier ministre avec pouvoir juridique et financier, aidée par quelques agences régionales. Petite structure de gestion, de négociation, de dialogue entre partenaires et intervenants hétérogènes.

CONCLUSION

Nous avons assisté à une exceptionnelle capacité de nos concitoyens à penser l'avenir, à utiliser des formes de développement et de solidarité oubliées : entraides entre voisins, entre parents, entre entreprises. Ce fut spontané, naturel, efficace, utile, valorisant et humain.

Le cadre administratif trop complexe, la défiance vis-à-vis des élus, ne permet pas d'envisager la poursuite de cette situation sans faire renaître la confiance qui est une des conditions essentielles du redressement de notre société et dont nous avons pu constater les bienfaits.

Il convient de faire crédit aux acteurs économiques pour produire dans le bassin d'emploi qu'ils connaissent, avec l'ensemble des liens locaux qu'ils maîtrisent, plus qu'à toutes les entités administratives à reconcentrer sur leur propre mission.

C'est peut-être parmi les structures existantes ou de nouvelles à inventer que le contact entre habitants, forces vives de la nation et autorités locales pourra apparaître positivement comme ce fut le cas récemment. En supprimant certains services au niveau national, en en créant d'autres au niveau local, avec beaucoup de concertation et de communication ; une nouvelle organisation d'aménagement du territoire et d'urbanisme, pourra voir le jour à partir du terrain pour le bien-être de tous.

*
* *